



**RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UN CONTRÔLE PERIODIQUE**

Commune : **TRIE-SUR-BAISE**

Date de la visite : 10/12/2018 et 02/04/2019

**Propriétaire :**

Nom :	Mr et Mme STOKLIN Ernest
Adresse :	65220 TRIE-SUR-BAISE
Téléphone :	05 62 35 57 45
Email :	/



**Personne présente le jour du contrôle :**

Nom :	Mme STOKLIN
Qualité :	Une des Propriétaires
Téléphone :	05 62 35 57 45
Email :	/

**Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :**

- 1 dossier Assainissement de 2011 et un document de la société de débouchage DOMEQ de la Générale de Eaux

**Le Terrain**

Référence cadastrale :	Parcelles : 18 et 306	Section : E
Adresse :	312 quartier Manoncères 65220 TRIE-SUR-BAISE	
Superficie :	3000 m <sup>2</sup>	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière	
Pente :	< à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Fossé communal busé	
Autre :		

**L'habitation**

Type de résidence :  Résidence principale  Résidence secondaire  
Occupation des locaux : toute l'année  Inhabitée :  
Nb d'usagers permanents : 2 Nombre d'usagers occasionnels : /

Année de réalisation de l'assainissement : 26/04/2012	
Nombre de chambres : 4	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 2	Nombre de WC : 2
Nombre de Salon : 1	Autre : /
Nombre de pièces principales : 5	Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 5

**Travaux depuis la dernière visite**

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite :  Oui  Non  Autre  
Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement :  Oui  Non  Type :

**Implantation de l'installation d'assainissement :**

A plus de 35 m d'un puits :  Oui  Non  Non concerné (pas de puits sur le terrain)

## DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation :  oui  non  non évalué  
 Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées :  oui  non  non évalué  
 Ensemble des eaux usées collectées :  oui  non  non évalué  
 Ecoulement des eaux :  correct  stagnation  bouché  non évalué

### PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

**Bac à graisse :**  oui  non **Volume :** /  
 Matériaux : / Accessibilité : /  
 Ecoulement : / Dimensionnement : /  
 Entretien : / Défaut de structure ou de fermeture : /

**Fosse :**  septique  toutes eaux  autre **Volume :** 3000 litres  
 Nombre : 1 Accessibilité : oui  
 Matériaux : béton Ecoulement : correct  
 Dimensionnement : correct Défaut de structure ou de fermeture : aucun  
 Niveau de boues : 40 cm Date dernière vidange : jamais vidangée\*  
 Justificatif de vidange : / Opérateur de vidange : /

**Préfiltre Decolloïdeur :**  Aucun  Intégré  Séparé  
 Matériaux filtrants : pouzzolane Accessibilité : oui  
 Ecoulement : correct Défaut de structure ou de fermeture : aucun

**Ventilation :**  
 Ventilation : oui Extracteur : Statique  
 Diamètre : Ø100 mm Sortie au-dessus du toit : oui  
 Nuisance olfactive : non



#### Dysfonctionnements :

\*vidange effectuée le 06/03/2019 par la société Adour Débouchage Vidange.

### TRAITEMENT : Oui Non Sans information

**Type et dimensionnement :** *Filtre à sable vertical drainé*  
 Dimensionnement : 25 m<sup>2</sup>

**Regard de répartition :**  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : oui Matériaux : plastique  
 Stagnation d'eau : non Ecoulement : correct  
 Nombre de drains : 5 Type :  agricole  épandrain

**Regard de bouclage :**  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : oui Matériaux : plastique  
 Stagnation d'eau : oui

**Regard de collecte :**  oui  non  non évalué  
 Accessibilité : oui Matériaux : plastique  
 Stagnation d'eau : oui  
 Nombre de drains : 4 Type :  agricole  épandrain



#### Dysfonctionnements :

Le jour de la visite la pompe de relevage ne fonctionnait plus. Le regard de collecte est de bouclage étaient donc engorgés. Pompe réparée par l'entreprise GREGOIRE.  
 Nouvelle visite du SPANC le 02/04/2019, fonctionnement correct de l'installation.

## AVIS DU SPANC

### EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	<b>Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</b> Mise en demeure de réaliser une installation conforme Travaux à réaliser dans les meilleurs délais
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	<b>Installation non conforme</b> <b>Danger pour la santé des personnes</b> Travaux obligatoires sous 4 ans Travaux dans un délai de 1 an si vente
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	<b>Installation non conforme</b> Travaux dans un délai de 1 an si vente
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

#### LISTE DE RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION :

- ☞ Faire vidanger la fosse lorsque le taux de boue sera supérieur à 50% du volume utile par un vidangeur agréé.
- ☞ Nettoyer le regard de répartition du filtre à sable une fois par an au jet d'eau.
- ☞ Surveiller le fonctionnement de la pompe de relevage régulièrement ou mettre une alarme en cas de dysfonctionnement.

**Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)**

#### AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ⚡ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ⚡ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,  
A Trie-sur-Baïse, le 13 mai 2019.

Le Technicien,

**Jonathan DOMIEC**

**NB :** Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-1\*1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.

## REJET

- Type :  infiltration  milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : Fossé communal
- Risque de contact avec eaux usées non traitées :  oui  non  
 sur la parcelle  hors parcelle
- Nuisance olfactive :  oui  non
- Autorisation de rejet :  oui  non
- Plainte :  oui  non
- Justificatif fourni : }  oui  non  
 ou déjà fourni : }  oui  non
- Ecoulement de l'exutoire :  correct  stagnation
- Entretien de l'exutoire :  oui  non
- Défaut de sécurité sanitaire :  oui  non  non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes :  oui  non  non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement :  oui  non  non évalué



### Observations :

Photo ci-dessus prise lorsque le système était engorgé.

### Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.

